

MAIRIE DE CHANONAT
Compte rendu du Conseil Municipal du 30 juillet 2014

Présents :

Mmes BOUVIER, DELAIGUE, FOURNIER, GOURDON, MERCIER, RENAULT, SALLE
Mrs BERNARD, BERTHON, BONJEAN, BRUNHES, BUC, CHARLEMAGNE, FARGES, PROUST,
RIBIERE, THOMAS

Excusées:

Mmes ARNAUD (pas de pouvoir donné) et GIRAULT (pas de pouvoir donné).

Secrétaire : J.BRUNHES

Convocation à 19h30, ouverture de la séance à 20 heures (suite à un problème technique) par M.
CHARLEMAGNE, Maire.

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 juin 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Consultation du conseil municipal sur projet SAGE Allier

Le **SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est le fruit de 8 années de travail (juin 2005-mai 2013). 80 personnes ont été mobilisées pour son élaboration autour de 8 grands enjeux et objectifs et 4 thématiques.

Le dossier est consultable en mairie et sur internet sur le site :
www.sage-allieraval.com/docs.htm

Une enquête publique sera diligentée par la commission locale de l'eau. Le conseil municipal a envisagé, suite à cette enquête, d'organiser une réunion publique dans le but de réfléchir collégalement aux dispositions et applications qu'il faudra prendre localement, le tout avec les moyens dont nous disposons.

Le SAGE est soumis aux communes concernées pour avis. Sans réponse des élus dans les quatre mois (échéance au 04 septembre pour la commune de Chanonat), le projet SAGE sera réputé avoir obtenu un avis favorable.

Le conseil municipal ici réuni émet quant à lui un avis favorable par une délibération prise à l'unanimité.

3 - Réfection de la cour de l'école maternelle

A l'origine : cour de récréation en remblais de sable de Sermentizon depuis son ouverture en 2007 et espace jeux.

Problèmes relevés : dégradation du sol et des dalles de l'espace jeux, dégradation des sols de classes (graviers chaussures...), fort dégagement de poussière, vêtements abimés, boue en cas de pluie....

Projet de travaux établi (en concertation avec le personnel enseignant + ATSEM) :

-Bitumage sur la partie avant de la cour + entrée de l'école

-Changement des dalles de l'aire de jeux

-Sable de Sermentizon sur la partie arrière

Coût des travaux: 8 000€ (5 000 € pour le sol, 3 000 € pour les dalles)

4 - Installation de jeux Place de la Treille à Jussat (qui sert aussi de cour d'école)

Le premier jeu a été reçu. Le deuxième est attendu pour le 08 août au plus tard.

Un problème rencontré lors de la fixation au sol entraîne un surplus de 400€.

Le tout devrait être finalisé pour la rentrée des classes.

5 - Achat de matériel pour la cuisine de l'école

Actuellement, le matériel est adapté à la préparation de repas pour 45 personnes. L'effectif actuel est de 80 à 90 rationnaires. La réflexion des élus en charge du problème porte, en collaboration avec un fournisseur et un professionnel, sur le matériel dont l'acquisition est indispensable pour pouvoir maintenir une production sur place.

Il est envisagé l'achat de matériel d'occasion de bonne qualité : une sauteuse, un nouveau four électrique, ainsi qu'une cellule de refroidissement (pour la réalisation de desserts et entrées) qui pourraient trouver leur place dans l'espace déjà restreint, le tout pour un montant approximatif de 25 000 €.

Un membre du conseil, M. Berthon, fait savoir son scepticisme quant à l'investissement de matériel pour un projet voué, selon lui, à disparaître. Il préférerait le maintien de la situation actuelle de livraison de repas en liaison froide.

M. Buc exprime un avis contraire et pense que la qualité des repas pour les jeunes enfants des écoles passe avant la réalisation d'économies qui, selon le maire restent à prouver. Ce dernier rappelle son attachement pour la gestion directe de la préparation des repas qui est une garantie de meilleure qualité.

Le maire s'engage à faire une étude sur le coût unitaire du repas réalisé sur place. Cela permettra une comparaison économique avec le coût d'une prestation extérieure.

Le résultat de cette étude sera communiqué à l'occasion d'un prochain conseil.

6 - Révision du tarif cantine et garderie

Cantine:

Après consultation des tarifs votés en juin 2013, le Maire propose une augmentation modérée de 1%, arrondi au centime supérieur.

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

Garderie:

Le Maire propose de différer une potentielle augmentation à l'année prochaine. Il veut, au préalable, qu'une étude soit réalisée prochainement sur le coût réel de ce service proposé aux familles.

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

7 - Réaménagement de la mairie: avenants marchés

Les travaux arrivent à terme, déménagement prévu début août 2014, sauf retard non prévu.

Budget : 5 avenants aux contrats pour des travaux plus-values (2) et moins-values (3).

Lot N° 4 - Menuiseries extérieures bois : + 4776 € HT correspondant à l'évacuation complète des volets existants pour cause de plomb dans les peintures par le remplacement et la pose de volets en bois neuf à l'identique.

Lot N° 5 - Serrurerie : - 2 767 € HT concernant les gardes corps intérieurs et mains courantes de l'escalier suite à la demande du bureau de contrôle technique d'élargir le passage en ne posant qu'une seule main courante.

Lot N° 8 - Platerie-Peinture : + 2 822,57 € HT pour des travaux de peinture sur les volets.

Lot N° 10 - Sols souples - avenant N° 2 : - 1550,80 € HT pour des travaux non réalisés sur l'escalier intérieur du R+1 aux combles (nez de marches non obligatoires).

Lot N° 14 - Signalétique : - 1 331 € HT pour des travaux non réalisés à propos de l'adaptation de la signalétique intérieure et extérieure.

Approbation du conseil municipal à l'unanimité conforme à la proposition de la commission d'appel d'offres réunie le matin même.

8 - Personnel municipal : modification des contrats suite à la mise en place des rythmes scolaires

Antoinette Mercier, première adjointe, présente les modifications à apporter aux différents contrats, suite à la mise en place de la nouvelle organisation liée aux activités périscolaires et à l'augmentation des surfaces à entretenir à la mairie :

- Augmentation des heures pour 6 personnes
- 1 personne à temps partiel sera dorénavant à temps plein
- Madame DAMBRUN reprend son temps plein

Approbation du conseil municipal à l'unanimité pour donner pouvoir au maire de réaliser les modifications nécessaires aux différents contrats.

9 - Examen de la motion émanant de l'AMF (réduction dotations Etat)

Approbation du conseil municipal (à l'unanimité) de la motion transmise par l'Association des Maires de France (motion jointe au présent compte-rendu).

10 En quoi le projet de réforme territoriale touche-t'il les communes?

Quelques exemples :

- Nouveau découpage des Communautés de Communes qui devront avoir au moins 20 000 habitants (Possible jumelage avec Gergovie Val d'allier ?)
- Disparition du Conseil général
- Le nombre de communes ne bouge pas : 36 682

Plusieurs membres du conseil interviennent pour donner leur avis sur les projets votés ou à venir. Ils expriment leur scepticisme sur les projets et conviennent du trop grand nombre de communes et d'échelons administratifs. Ils s'interrogent sur la portée des projets : vont-ils dans le sens de la décentralisation ou constituent-ils une nouvelle centralisation ?

11 - Adhésion Pôle santé au travail : convention Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

Approbation du conseil municipal à l'unanimité pour l'option 1.

12 - Présentation de la loi ALUR et des dispositions concernant les communes

Serge PROUST présente les enjeux de cette loi (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) qui se décline autour de 3 volets :

- 1. Lutte contre l'habitat indigne
- 2. Urbanisme
- 3. Rapport locatif

Pour plus d'information site internet : www.la-loi-alur.org/

13 - Organisation du futur recensement

Mme Mercier rappelle l'organisation du précédent recensement et propose de faire de même pour le prochain (début 2015).

A trouver : 1 responsable + 4 personnes (1 Jussat, 1 Varenne, 2 Chanonat)

Géraldine DUPOUYET coordonnera l'équipe et aura la responsabilité pour le secrétariat.

14 - Mise en ligne éventuelle des comptes-rendus du conseil municipal

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

15 - Position du conseil municipal concernant le prêt de matériels appartenant à la commune (exemple: barnums)_

Suite à quelques expériences malheureuses et des difficultés d'organisation logistique, le Maire propose de ne pas proposer ce service à la population.

La proposition du maire est approuvée par le conseil municipal à l'unanimité.

16 - Organisation de la fête communale :

Julien Brunhes présente les festivités prévues dans le cadre de la fête communale. Il rappelle que la fête se déroulera les 27 et 28 septembre 2014. Il indique qu'il est prévu des animations et concerts en partenariat avec le comité des fêtes et le club des aînés. Le programme détaillé des festivités sera consultable sur le site internet de la mairie.

Le budget artistique est quasi identique à celui de 2013 (1 200 € en 2014, 1 100 € en 2013).

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

Une réflexion a été amorcée quant à la fête Patronale 2015, projet qui pourrait être porté en partenariat avec les compagnons de Gabriel, troupe qui a en charge l'organisation de visites animées autour du Moyen Age au château de la Bâtisse. Pour en savoir plus : www.chateaudelabatisse.com

17 - Délibérations

EPF SMAF : demande d'adhésion des communes : St Victoire la Rivière, Herment, Blanzac, Neuvéglise.

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

18 - Informations et questions diverses

1. Balades du journal 2013 (anciennement marche du piéton)

La commune de Chanonat comme précédemment en 2003 a été à nouveau sollicitée pour accueillir cette marche. Pour cette nouvelle édition, les organisateurs demandent aux communes de mettre en place un dispositif conséquent tels que : 30 bénévoles, parkings voiture, ravitaillement....

Après concertation, le conseil municipal ne retient pas la date proposée et préfère se donner le temps de la réflexion. D'autres communes alentours ayant récemment accueilli cette marche seront contactées pour avoir un retour sur la charge exacte de travail incombant aux communes, le tout mis en perspective avec les potentielles retombées (économiques, tourisme....)

2. Commission des chemins

Plusieurs propriétaires de terrains se plaignent de difficultés d'accès à leurs parcelles rendus difficiles par des agriculteurs peu scrupuleux qui ferment les chemins à leurs guises pour déplacer leurs troupeaux. Ces derniers seront convoqués en mairie pour trouver une solution.

3. Nouveaux PPM (périmètres de protections modifiés)

Les Périmètres de Protection Modifiés (P.P.M.) permettent de réserver l'action de l'Architecte des Bâtiments de France aux zones les plus intéressantes situées autour d'un monument historique. Une présentation a été faite au maire par Madame CROS, architecte des Bâtiments de France. Plusieurs documents ainsi qu'un CD de présentation sont consultables en mairie.

4. Parc des Volcans, création d'un guide

Ce guide s'adresse à l'ensemble des acteurs locaux intervenant dans les domaines de l'urbanisme, du paysage et de la biodiversité, principalement aux élus, décideurs, agents des collectivités, associations et bureaux d'études souhaitant s'impliquer dans la prise en compte concrète des enjeux éco-paysagers dans les projets d'urbanisme. www.parcdesvolcans.fr

5. Office du tourisme des Cheires

Mr le maire félicite Roland BONJEAN, conseiller municipal, qui intègre le comité de direction de l'office de tourisme intercommunal.

6. SIEG (syndicat d'électricité et de gaz du puy de dôme)

Programme prévisionnel « Eclairage public » :

Chanonat : équipement du chemin des Rivaux à Varennes pour un montant de 12 700€
Suite de la mise en conformité à Chanonat deuxième tranche pour un montant de 70 800€

Suite à la loi n°2010-1488 du 07/12/2010 ouverture des tarifs verts (HTA), jaune (de 36 à 250 Kva) et bleu (ERDF) à la concurrence. Le SIEG se propose de coordonner le groupement de commandes pour l'achat d'électricité. Les Maires recevront un courrier pour prendre une délibération en conseil municipal s'ils souhaitent ou non adhérer.

Fin de séance à 22h35

**Prochaine réunion du conseil municipal
le 25 septembre 2014 à 19h30**